

■ **Electricité Neuchâteloise S.A.**, à Corcelles-Cor-mondrèche (FOSC du 24.02.2004, p. 9). La procuration de Comte Pierre Benoît est radiée. Deschenaux Jean et Romanens Jérôme sont maintenant domiciliés à Fribourg, Mivelaz Laurent à La Tour-de-Trême, et Rollo Fabio à Nidau. Procuration collec-tive à deux a été conférée à Ducry Jean-Claude Marie, de Dom-pierre (FR), à Givisiez, et Willemin Joël Albert, de Les Bois, à Cudrefin.

Journal no 821 du 29.03.2004
(02197932 / CH-645.1.000.039-3)